



Pôle Formation Initiale

CANDIDATURE ET INSCRIPTION :
MODE EMPLOI

Glossaire

ASS: Assistant de Service Social

ES: Éducateur Spécialisé

EJE: Éducateur de jeunes enfants

ME: Moniteur Éducateur

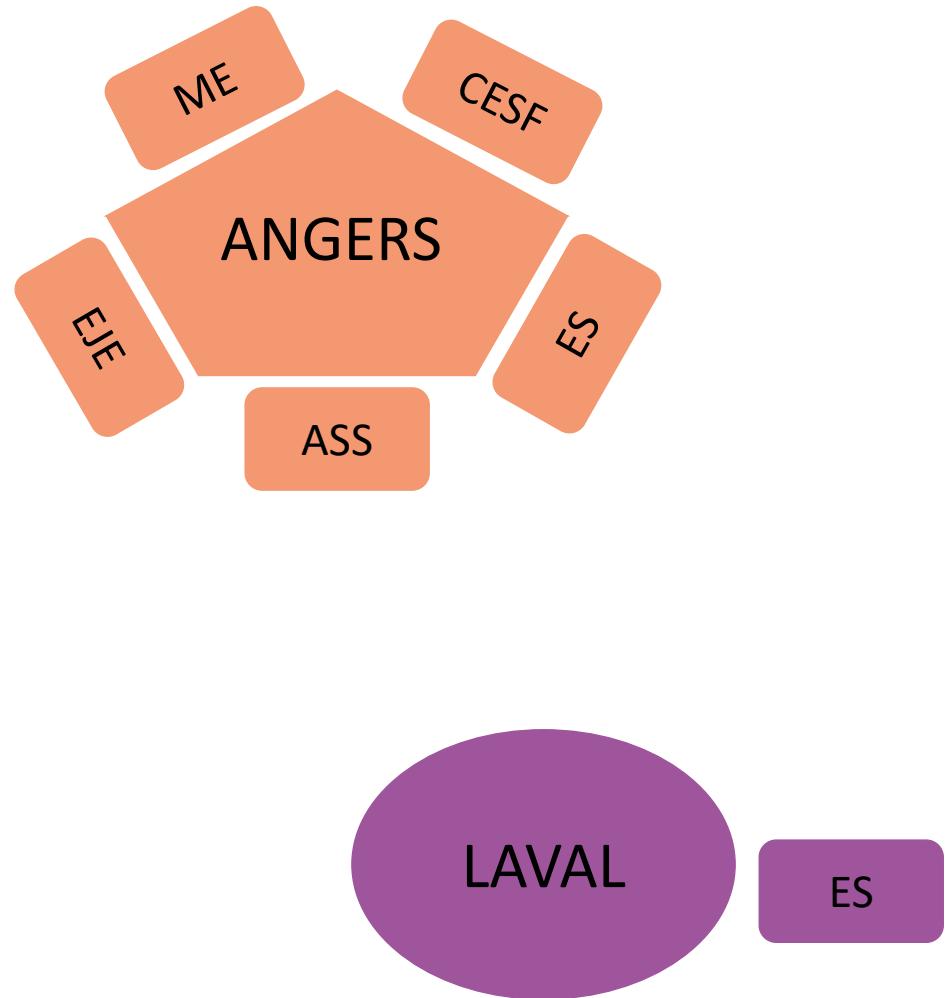
AP: Auxiliaire de Puériculture

AEPE: Accompagnant Éducatif à la Petite Enfance

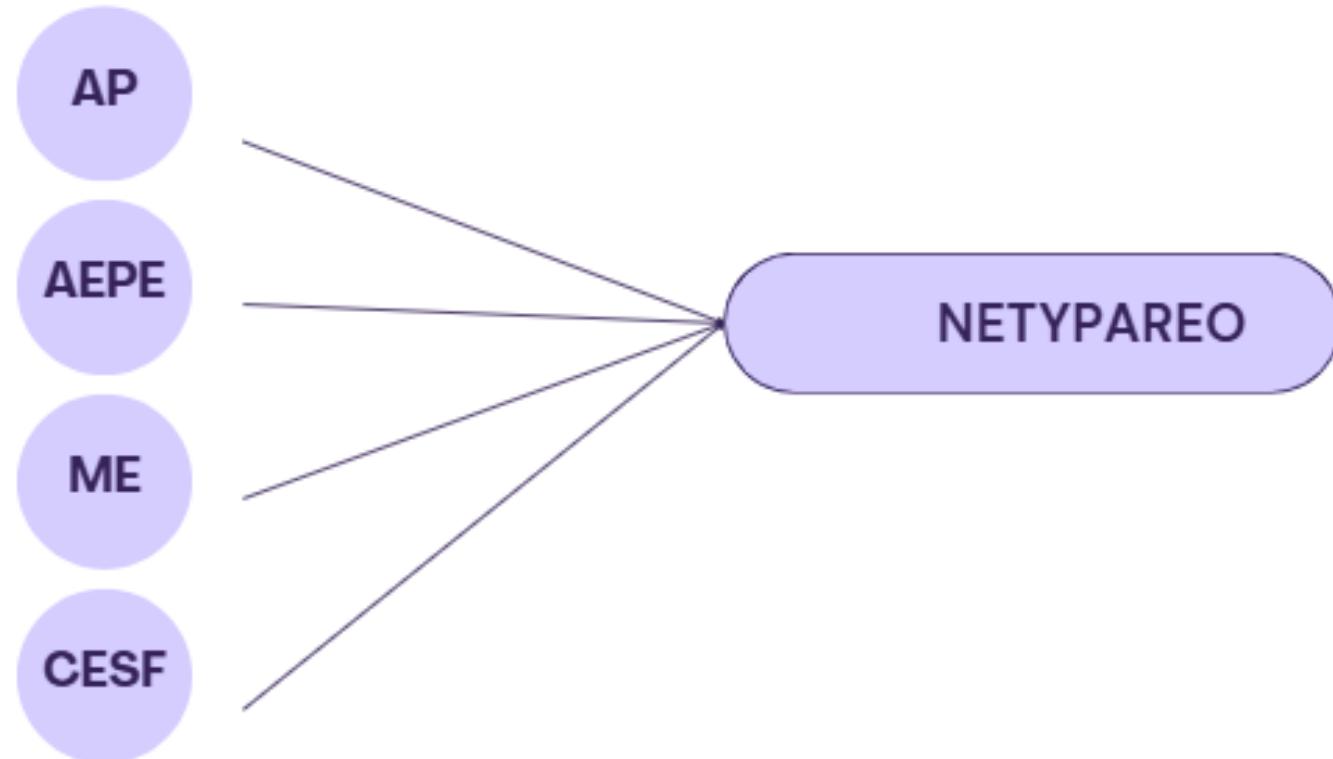
CESF: Conseiller en Économie Sociale Familiale

CFA: Centre de Formation d'Apprentis

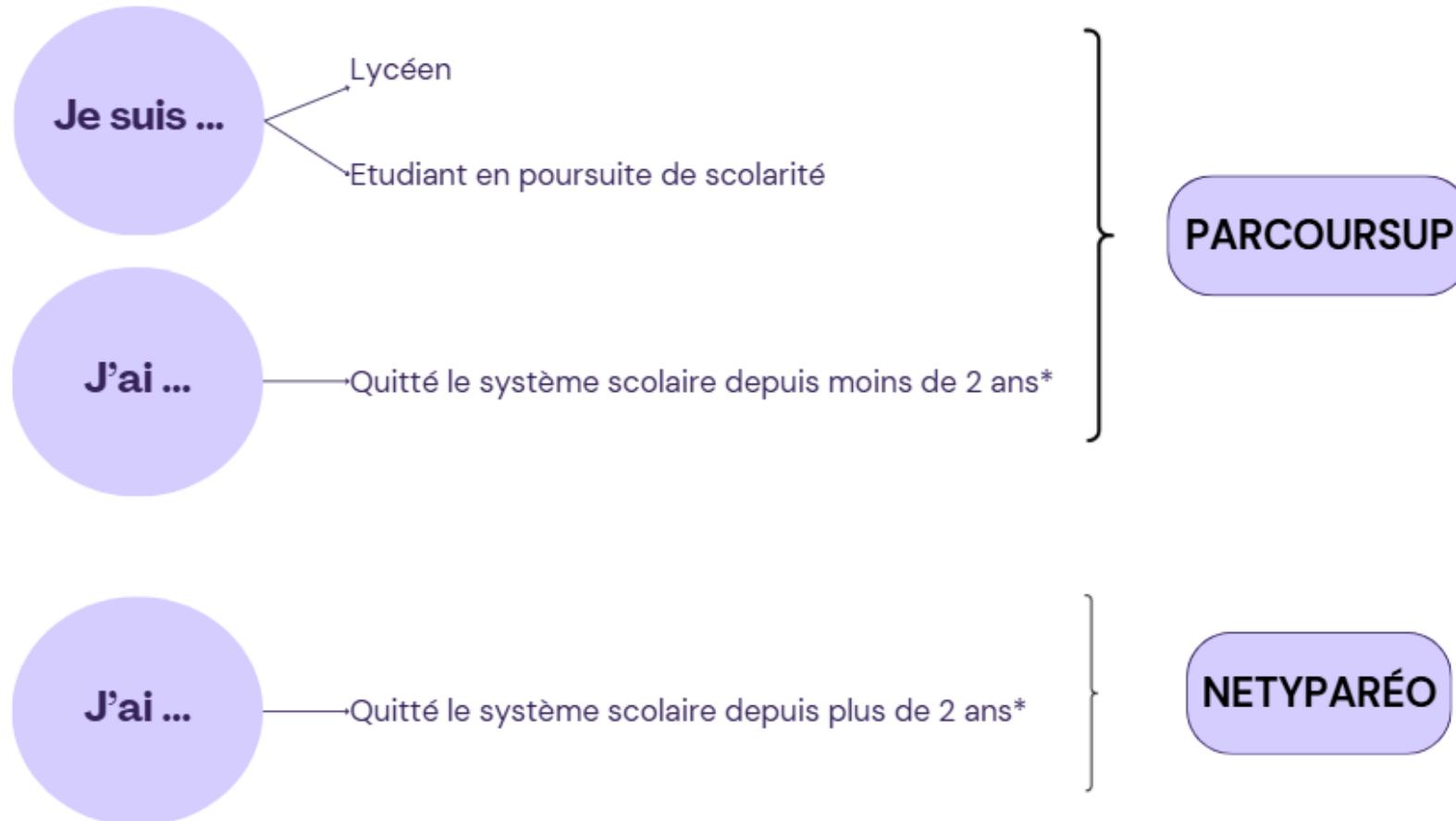
Sites de formation ARIFTS et formations



CANAUX DE CANDIDATURE



N6: ASS/EJE/ES



*en date du 1er janvier de l'année de candidature

CANDIDATURES NETYPAREO

Le candidat choisit un ou plusieurs sites de formation.

La candidature est valable pour la Formation Initiale (FI)*, l'apprentissage et les autres modes de financements.**

Pour recevoir une convocation, le candidat doit constituer un dossier d'admission complet, comprenant le règlement des frais d'admission.

Les frais d'admission s'élèvent à 130€ pour CESF/AP/ME/ASS/EJE/ES et à 50€ pour AEPE.

*La Formation Initiale à l'ARIFTS concerne les étudiants en poursuite de scolarité et les demandeurs d'emplois.

** Financement employeur/OPCO, contrat de professionnalisation, financement personnel...

CANDIDATURES PARCOURSUP- Les vœux

Situation 1:

Vœu ASS en FI

- Sous-vœu : ASS à Angers ou à Rezé

OU

Vœu ASS en FI

- Sous-vœu : ASS à Rezé
- Sous-vœu : ASS à Angers

Le candidat paie 130€ et reçoit une convocation pour un entretien en phase d'admission principale.

Situation 2:

Vœu EJE en FI et apprentissage

- Sous-vœu : EJE en FI à Rezé et/ou à Angers
- Sous-vœu : EJE en apprentissage à Angers
- Sous-vœu : EJE en apprentissage à Rezé

Le candidat paie 130€ pour la FI et reçoit une convocation pour un entretien en phase d'admission principale.

*Son résultat vaut pour la voie initiale.
Si le candidat devient apprenti, alors il est remboursé des frais d'admission.*

Situation 3:

Vœu ES en apprentissage

- Sous-vœu: ES à Angers
- Sous-vœu : ES à Rezé

*Le candidat ne paie pas les frais d'admission et n'est pas convoqué à un entretien en phase d'admission principale.
Le CFA ARIFTS propose un accompagnement et dispense des conseils à ces candidats.*

Si le candidat trouve un employeur, il est admis et dispensé d'épreuve d'admission.*

* Pour les formations de N6 (ASS-EJE-ES)

CANDIDATURES MULTIPLES PARCOURSUP ET NETYPARÉO

Un candidat souhaitant réaliser des **candidatures distinctes** doit réaliser une candidature par formation et par site en fonction du canal concerné.

Ex 1: Candidat lycéen

Le candidat postule en Éducateur Spécialisé (ES) à Laval et Angers via Parcoursup, et en Moniteur Éducateur (ME) à Angers via NETYPARÉO.

Il devra s'acquitter des frais d'admission suivants: 130 € pour ES et 130 € pour ME.

Ex 2: Demandeur d'emploi

Le candidat, demandeur d'emploi depuis moins de 2 ans, postule à Rezé :

- en EJE sur Parcoursup
- En AP et AEPE via NETYPARÉO.

Il s'acquitte des frais d'admission suivants: 130 € pour EJE, 0 € pour AP, et 50 € pour AEPE.

TYPES D'ADMISSION

Admission *principale*:

Par filière pour les candidats NETYPAREO et les candidats PARCOURSUP ayant choisi à minima la FI.

Admissions *complémentaires*:

Pour les candidats CESF n'ayant pas participé à l'admission principale et/ou ayant trouvé un employeur (apprentissage et autres financements).

RESULTATS AUX ADMISSIONS

Situation 1:

Note obtenue: < à 8/20*

Le candidat est non-admis.

Le résultat vaut pour la formation initiale.

Situation 2:

Note obtenue : > ou = à 8/20*

Rang candidat: 20/300

Capacité d'accueil de la formation: 55 places

Le candidat est admis sur liste principale.

Il reçoit la procédure d'inscription.

Situation 3:

Note obtenue : > ou = à 8/20*

Rang candidat: 280/300

Capacité d'accueil de la formation: 55 places

Le candidat est admis sur liste complémentaire.

Pour intégrer la formation il doit:

- Trouver un employeur pour être apprenti ou salarié, si c'est son choix. Il est **admis** et reçoit la procédure d'inscription.
- Ou attendre les désistements des 279 candidats précédents **et** que les 55 places ne soient pas pourvues pour être **admis** et recevoir la procédure d'inscription.

* 10/20 pour AP

INSCRIPTIONS ET STATUTS

MODE DE PRISE EN CHARGE	ELIGIBILITE DE LA REGION	APPRENTISSAGE	EMPLOYEUR
CANDIDATS ADMIS	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats admis sur liste principale - En fonction des désistements et de leur rang de classement, les candidats de la liste complémentaire peuvent être admis jusqu'à une semaine après la rentrée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats admis sur liste principale - Candidats admis sur liste complémentaire et ayant trouvé un employeur - Candidats ayant signé un contrat d'apprentissage avant la rentrée et dispensés de l'entretien d'admission* 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats admis sur liste principale - Candidats admis sur liste complémentaire et ayant trouvé un employeur - Candidats ayant signé un contrat de professionnalisation, ou bénéficiant d'une prise en charge par un OPCO, avant la rentrée, et dispensés de l'entretien d'admission*
STATUTS D'INSCRIPTION	ETUDIANT EN POURSUITE DE SCOLARITE OU DEMANDEUR D'EMPLOI	APPRENTI	SALARIE

* Pour les formations suivantes: N6 (ASS-EJE-ES), ME, AP, AEPE

Merci à tous.tes

Vous pouvez suivre l'Arifts sur :

